

PARIS ACTION CLIMAT

CHARTRE D'ENGAGEMENT PARTENARIALE POUR LE CLIMAT

Face au défi majeur du dérèglement climatique, la Ville de Paris et le partenaire s'accordent sur la nécessaire participation à l'effort commun de réduction de l'empreinte carbone du territoire parisien et d'adaptation aux aléas climatiques à venir et ce dans le cadre des objectifs du Plan Climat Énergie de Paris.



- Fournisseur de chaleur urbaine en métropole parisienne
- 578 employés
- Production : 5,1 TWh de chaleur
- 470 km de réseau et 16 boucles d'eau chaude



“ CPCU a pour vocation d'imaginer, bâtir et gérer les solutions énergétiques durables pour la ville de demain et pour ambition de devenir le choix naturel des solutions énergétiques raisonnées au service de la Cité. Pour cela, la stratégie énergétique de CPCU a une double composante : faire appel de manière croissante aux énergies renouvelables et locales et rechercher en permanence une meilleure efficacité énergétique par une offre de services adaptés. ”



LES ENGAGEMENTS DE LA CPCU

En signant la présente charte, la CPCU, conscient de l'impact des activités économiques sur les enjeux climatiques, devient acteur du Plan Climat Energie de Paris. Suivant les moyens dont il dispose, il définit son niveau d'engagement à la signature de la charte en cochant l'une des cases suivantes.

À l'occasion du bilan annuel de ses engagements, le partenaire pourra passer à l'étape suivante en amendant le présent document.

Cette charte se décline en 3 étapes.
Le partenaire s'engage à atteindre l'étape 3 à l'horizon :

2014 2016 2018



LES ENGAGEMENTS POUR PARIS

25 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre

25 % de réduction des consommations énergétiques

25 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique

S'adapter aux évolutions du climat



LES ENGAGEMENTS DE LA CPCU

2013

ETAPE 1: J'ADHÈRE

Le partenaire prend part à la démarche lancée par la Ville de Paris, il devient **ACTEUR DU PLAN CLIMAT ÉNERGIE DE PARIS**. Il garantit la tenue des objectifs tels que décrits dans la présente charte.



2014

ETAPE 2: JE M'ENGAGE

Le partenaire s'engage sur les objectifs suivants:



-25% de gaz à effet de serre d'ici 2020 pour l'ensemble de l'activité

-5% à -10% de consommation d'énergie sur l'ensemble de l'activité de production et de distribution de chaleur

+25% de production d'énergie renouvelable et de récupération

Date de référence: 2011

2016

ETAPE 3: JE RÉALISE

Le partenaire met chaque année les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs de 2020 et rend compte du **BILAN DES ÉCONOMIES RÉALISÉES DANS L'ANNÉE** et depuis l'adoption de la charte au club des partenaires.



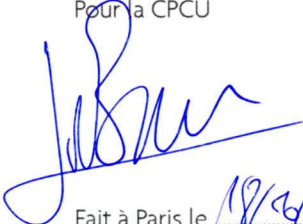
Charte d'engagement partenariale pour le climat entre:

La Maire de Paris

et

Pour la CPCU


Anne Hidalgo


Fait à Paris le 19/06/2016